

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 30 août 2019 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2019.

Affaires thermales :

1. Décision modificative n° 2.
2. Redevance 2019 de la régie des thermes.
3. Nomination d'un Directeur des thermes par intérim.

Affaires Ehpad « ERA CASO » :

4. Création d'un emploi permanent d'infirmière pour l'EHPAD « ERA CASO ».
5. Création d'un emploi permanent de psychologue à l'EHPAD « ERA CASO ».
6. Création d'un emploi permanent d'auxiliaire de soins à l'EHPAD « ERA CASO ».

Affaires communales :

7. Régime des délégations.
8. Décision modificative n° 3 du budget communal.
9. Décision modificative n° 1 du budget eau.
10. Décision modificative n° 1 du budget assainissement.
11. Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies ».
12. Assujettissement à la TVA des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
13. Bons d'achat offerts à Miss Fleurs 2019 et ses deux dauphines.
14. Création d'un emploi permanent de coordinateur de l'ensemble des secteurs en régie – responsable du service « environnement ».
15. Création de trois emplois permanents d'encadrants des temps périscolaires.
16. Tableau des effectifs au 30 août 2019.
17. Convention de partenariat entre la ville de Luchon, le gérontopôle et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne relative au repérage et à la prise en charge des personnes âgées fragiles.
18. Délibération d'approbation de la 3^{ème} modification simplifiée du PLU.
19. Modification du règlement des temps périscolaires des écoles de Bagnères de Luchon.
20. Demande de subvention pour le RASED année 2017-2018 : aide au fonctionnement du RASED année 2018-2018.

21. Demande de subvention pour le RASED année 2018-2019 : aide au fonctionnement du RASED année 2018-2019.
22. Délibération relative à la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux de l'école maternelle et du petit appartement à l'étage à la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (ALSH « les marmottons), pour l'année scolaire 2019/2020.
23. SDEHG, remise en conformité de l'éclairage public sur les allées du gymnase.
24. SDEHG, rénovation de l'éclairage public du terrain principal Jean Peyrafitte.
25. SDEHG, éclairage des courts de tennis n° 1 et 2 du complexe sportif de la réserve de la pique.
26. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 23 août 2019,

Le Maire,
Louis FERRE.

